

# OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

*Mardi 21 mars 2023*

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

2023

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE .....	2
2023.....	2
<b>I. Bilan des actions 2022</b> .....	3
1. Ressources humaines : structure générale des effectifs .....	3
2. Fréquentation de l'Office .....	5
3. Reportage photos .....	7
4. Refonte du site internet. ....	7
5. La taxe de séjour.....	7
6. L'assistance démarche qualité .....	7
<b>II. Résultats financiers 2022</b> .....	8
<b>III. Orientations 2023</b> .....	10
1. Restructurer l'office de tourisme .....	10
2. Communiquer et promouvoir la destination.....	10
3. Faciliter l'accès à l'information touristique .....	11
4. Qualifier l'offre .....	11
5. Observatoire du tourisme .....	11
6. Actions relatives à taxe de séjour pour 2023 .....	11
<b>IV. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023</b> .....	12

# I. Bilan des actions 2022

Pour rappel, l'office du tourisme du territoire Fium'Orbu Castellu a été dissout sous sa forme d'EPIC et repris par la Communauté de Communes sous forme de Service Public Administratif au 1<sup>er</sup> janvier 2020, ainsi qu'en a décidé le Conseil Communautaire.

Ainsi, 5 salariées de l'EPIC ont été reprise par la CCFC dans le cadre du Droit du Travail et a modifié leur statut en contractuelles de Droit Public, en maintenant leur niveau de rémunération.

L'Office désormais Intercommunal du Tourisme (OTI) est supervisé par un Conseil d'Exploitation composé de membres du Conseil Communautaire et de socio professionnels.

Cependant, seul le Conseil Communautaire reste compétent pour valider les orientations débattues en Conseil d'Exploitation, et le Président de la CCFC en reste l'Ordonnateur.

L'OTI bénéficie en outre d'un Budget Annexe, dont le rapport d'Orientation Budgétaire vous est ici présenté.

2022 a compté deux départs d'agents en cours d'année, dont la cheffe de service, ainsi l'effectif est passé de 5 emplois permanents à 3 emplois permanents.

En outre, 2 saisonniers en équivalents temps plein (ETP) ont été recrutés du 06 juillet au 26 août 2022, une stagiaire du 19 avril au 19 août 2022.

## 1. Ressources humaines : structure générale des effectifs

### **1.1 Statistiques**

Au 31 décembre 2022, l'OTi comptait :

3 agents en emplois permanents (contractuels de droit public).

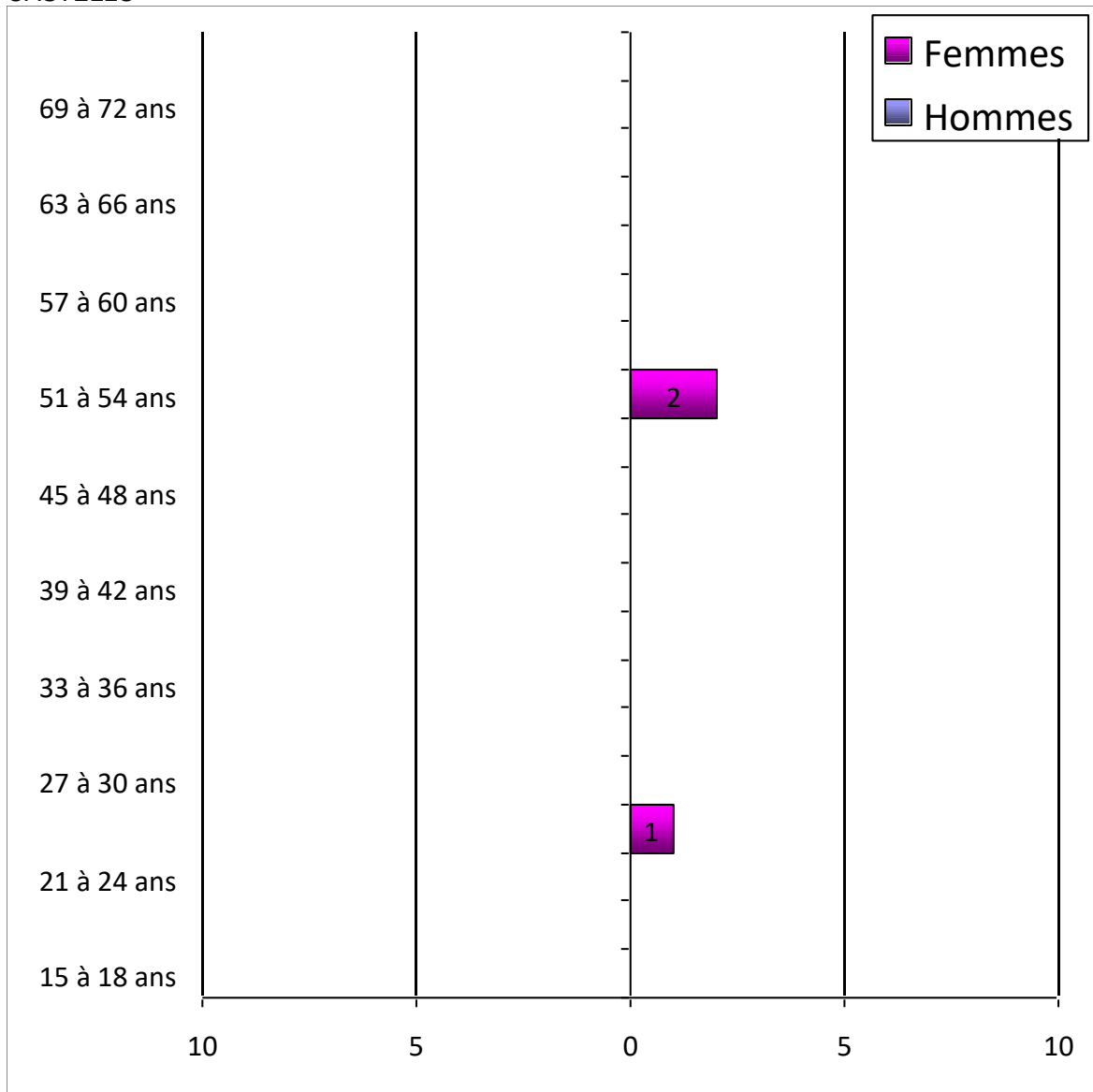
Sur 3 agents, 3 sont des femmes, la totalité des effectifs est à temps plein.

Les agents de catégorie B représentent 60% des effectifs, les agents de catégorie C, 40%.

Date : 13/03/2023

## Pyramide des âges

Collectivité : COMMUNAUTE FIUM'ORBU CASTELLU Etablissement : OTI FIUMORBU CASTELLU



Nombre d'hommes : 0 Nombre de femmes : 3 Total : 3

### 1.2 Répartition par âge

L'âge moyen des agents est de 43 ans.

### 1.3 La rémunération brute

La rémunération moyenne mensuelle brute des agents de l'Oti en 2022 (hors régime indemnitaire) s'élevait à 2 407 € brut mensuel.

Par comparaison, le SMIC s'établissait en 2022 à 1 645,58 € brut mensuel.

NB : la différence de moyenne entre le Budget principal et celui de l'Oti s'explique par 2 facteurs :

- lors de l'intégration des agents l'ancien EPIC dissout, les anciennes conditions salariales des agents ont été conservées en application du Droit du travail.
- 60% des effectifs de l'Oti sont des cadres A et B. (y/c agents partis en cours d'année)

#### **1.4 La nouvelle bonification indiciaire (NBI)**

Sans objet, les agents sont des contractuels de Droit Public.

#### **1.5 Le régime indemnitaire (RI)**

La Communauté de Communes a mis en place le RIFSEEP qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le RIFSEEP se décompose en partie : une part fixe appelée IFSE versée tous les mois et une part variable appelée CIA, qui peut être versée une fois par an.

100% des agents toutes catégories confondues perçoivent du RIFSEEP.

Le régime indemnitaire représente environ 37 % du traitement des agents (part fixe).

Le montant moyen brut du régime indemnitaire est de 369 € par agent en 2022 (auquel se rajoute l'indemnité de transport obligatoire versée 2 fois/an et qui représente 5 560€ brut par an pour tous les agents et la part variable CIA 1 fois/an qui représente 500€ brut annuel par agent).

#### **1.6 Les heures complémentaires et supplémentaires**

Sans objet.

#### **1.7 Le temps de travail**

Le temps de travail effectif pour les agents à temps complet s'élève à 1 607 heures, ainsi que le prévoit la législation en vigueur.

#### **1.8 Les charges de personnels**

Les charges de personnel (chapitre 012) s'élèvent à 248k€ (+8K)

## **2. Fréquentation de l'Office**

- L'office de tourisme intercommunal du Fium'Orbu -Castellu a accueilli et informé 16 750 visiteurs durant l'année 2022 contre 6671 visiteurs en 2021 soit une augmentation notable de (+10 079) soit (+151%)

- Fréquentation par Nationalité :

Pays d'origine	Principal	Nombre de personnes	Pourcentage
France	14774	14774	88.20%
Allemagne	664	664	3.96%
Belgique	604	604	3.61%
Italie	547	547	3.27%
Suisse	61	61	0.36%
Pays-bas	33	33	0.20%
Royaume-uni	30	30	0.18%
Autriche	21	21	0.13%
Danemark	4	4	0.02%
Etats-unis	4	4	0.02%
Espagne	3	3	0.02%
Portugal	2	2	0.01%
Luxembourg	2	2	0.01%
Pologne	1	1	0.01%
<b>TOTAL</b>	<b>16750</b>	<b>16750</b>	<b>100 %</b>

- Les visites sur site web proviennent à 82,16% de France. Nous avons toujours des connexions depuis les USA et la Chine dues au bot google.

A noter cette année, beaucoup de connexions depuis la Suède.

Les visites depuis les autres pays européens sont globalement similaires à l'année précédente

Visites: 28 785 visiteurs soit -28% par rapport à l'année 2021

Moyenne des visites/jour : 80 (variation sur l'année de 60 utilisateurs à 839 utilisateurs)

Pages vues: 142 564 (-15,29% Pages vues)

Taux de rebond: 58 La moyenne du t% de rebond acceptable est située entre 40 et 60% (c'est un indicateur qui permet de voir qu'un internaute est venu sur notre site web et en est sorti de suite sans lire de page)

Nouvelles visites : -30%

- Page Facebook

**10211 personnes sont abonnées +8% par rapport à l'an dernier.**

### 3. Reportage photos

Le reportage photo restitué ne nous a pas permis de constituer les 400 visuels attendus au minimum. Nous ne pouvons valider que 50% de la commande

### 4. Refonte du site internet.

Dans le cadre de cette refonte, l'Office Intercommunal du tourisme est directement connecté au site de l'Agence du Tourisme de la Corse par un échange instantané de nos bases de données. Celles-ci ont été mises à jour de manière très détaillée.

### 5. La taxe de séjour

Après deux saisons compliquées marquées par la crise sanitaire, la Corse Orientale retrouve son rythme de croisière et au vu des chiffres annoncés par l'observatoire de l'ATC, notre territoire devrait tirer son épingle du jeu... à confirmer sur la prochaine saison.

#### **Comparatif entre 2021 et 2022 :**

*Près de 295 k€ en 2021 ☐ L'objectif des 320 k€ en 2022 est atteint !*

#### **2022 :**

**347 511 €**

- 295 697 € via 3D Ouest
- 51 814 € via tiers collecteurs (*source : tiers collecteurs pour le moment non définitif*)

#### **2021 :**

**294 618 €**

- 235 675 € via 3D Ouest
- 59 003 € via tiers collecteurs

### 6. L'assistance démarche qualité

Le prestataire a été retenu, le démarche est toujours en cours, elle permettra de réorganiser et de restructurer l'Office en vue de son classement en catégorie I.

**L'audit mystère porte essentiellement sur les critères liés à l'accueil (vision «visiteurs»)**

- 104 critères évalués
- Période des tests mystère (internet, appels, mails ...): entre le 26 juin et le 28 juillet 2022
- Visite sur place et debriefing : 31 juillet 2022
- Résultat minimum attendu 85%

→ **RESULTAT OBTENU 91.89 %**

## **II. Résultats financiers 2022**

L'exercice 2022 présente un résultat de clôture positif de **21 943 €**.

### **Recettes de Fonctionnement :**

Au total en réel elles s'élèvent en 2021 à **314 136 €**.

Les grandes lignes qui constituent les recettes:

Article 6419 : 8,5k€ remboursement indemnités journalières

Article 7362 reversement taxe de séjour : 260k€

Article 7488 : 45k€ pour les partenariats

### **Dépenses de fonctionnement :**

Au total elles s'élèvent en réel en 2021 à **288 k€**.

Les charges de personnel (chapitre 012) s'élèvent à **248 k€** (240k€ en 2021)

Les charges à caractère général (chapitre 011) s'élèvent à **35k€**, notamment : (20k€ en 2021)

- le poste prestations de services : 10 850€ (formations ; hébergement site internet ; maintenance informatique ; abonnement à diverses plateformes,..)
- le poste catalogue et imprimés pour 5 600€
- Le poste frais de télécommunication pour 3 114€
- locations immobilières pour 2 000€



- Adhésion à divers organismes pour 3 600€

**Résultat 2022 et cumulé**

Sur l'exercice 2022, le solde de la section de fonctionnement s'élève à 34 284 €

**Dépenses d'investissement**

En 2022, le niveau des dépenses d'investissement en réel s'élève à 20 749, et le résultat de la section d'investissement est négatif et s'élève à 3 759,97€

**Etat de la dette** Néant

## III. Orientations 2023

L'année 2023 verra se restructurer l'Office du Tourisme Intercommunal et poursuivre une démarche qualité qui permettra de recentrer l'OTI sur ses missions principales de promotion. Il s'agira tout d'abord de recruter un(e) chef(fe) de service suite au départ de la cheffe de service actuelle en mars 2022.

L'objectif est de travailler sur des actions définies en 6 grands thèmes comme suit :

### 1. Restructurer l'office de tourisme

Il s'agit :

- D'obtenir le classement de l'Office de Tourisme en catégorie 1 en engageant une démarche qualité (en cours)
- Réorganiser l'équipe en recrutant un chef de service (suite au départ de la cheffe de service mars 2022) et un responsable d'accueil
- Mutualiser les compétences et les actions des différents services de la communauté de communes en assurant la relève sur la démarche d'éco-tourisme.
- Ouverture de points infos sur Ghisoni et Solaro.

Le coût estimatif de cette action (hors coût ressources humaines) est de **30K€ HT** financée à **70%** par l'ATC

### 2. Communiquer et promouvoir la destination

Il s'agit de :

- Mettre en ligne nouveau site internet : lancement en janvier 2022 site internet avec connexion au SITCO
- Accentuer et optimiser notre présence sur les réseaux sociaux avec accueil de blogueurs, « Push média », Campagne adword, achat mots clés.
- Convention avec l'Oriente pour promotion commune en construisant un programme commun.

Le coût estimatif de cette action est de **10 000€ HT** non finançable.

### 3. Faciliter l'accès à l'information touristique

Il s'agit :

- Reprendre les présences sur salons
- Améliorer la diffusion de l'information pratique par la création brochure Prestige, d'une brochure d'hébergement, l'édition du guide pratique, le schéma des liaisons douces, la promotion des itinéraires thématiques validés par la comcom, la création de fiches randonnées, la réalisation d'un plan touristique « Corse Orientale », la remise en service de la borne d'information touristique.
- Réaliser un reportage vidéo

### 4. Qualifier l'offre

Il s'agit :

- D'optimiser la taxe de séjour (repérage des loueurs de meubles non déclarés)
- Classement des meublés

Le coût estimatif de ces actions reste à définir

### 5. Observatoire du tourisme

Il s'agit de:

- Mieux connaître notre clientèle (Enquête questionnaire par mail auprès de nos clients »
- Visualiser le développement touristique sur le territoire : Cartographier les meubles de tourisme sur le territoire
- Faire un état des lieux des données disponibles. (Réunion de travail avec les professionnels)

Le coût estimatif de ces actions reste à définir

### 6. Actions relatives à taxe de séjour pour 2023

- Pour les défauts de déclaration ou retards importants, prévoir une relance avec mise en demeure

- Organiser une journée de sensibilisation déclinée en 2 demi-journées (le matin pour les élus, l'après-midi pour les hébergeurs) avec intervenants extérieurs comme Gîtes de France, un fiscaliste, des représentants d'autres territoires ayant optimisés leur collecte...
- Autres actions : plaquette à destination des hébergeurs.

## **IV. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023**

### **Recettes de Fonctionnement :**

Les recettes réelles de fonctionnement devraient être de l'ordre de 280k€.

### **Dépenses de fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement seront de l'ordre de 300k€

### **Transfert à l'investissement :**

Le résultat du budget de l'ancien EPIC à affecter au Budget 2022 s'élève à 159 k€

### **Recettes d'investissement :**

Les recettes d'investissement, devraient s'élever à 6k€ en réel

### **Dépenses réelles d'investissement :**

Les investissements présentés et la réalisation des programmes en cours, permettent d'établir une prévision d'investissement de l'ordre de 12k€.

### **Etat de la dette 2022 :**

Sans objet